

Reçu le: 16.03.05

A traiter par:

Genève, le 14 mars 2005

Copies:

Association des parents d'élèves
Grottes, Cropettes, Beaulieu et Vidollet
8, rue Chouet
1202 Genève

Monsieur le Président du
Conseil Municipal
Gérard Deshusses
Palais Aynard
4, rue de la Croix-Rouge
CP 1211 Genève 3

Concerne : Point 18 de l'ordre du jour du 15 mars 2005. Pr.340 A
Ecole de Beaulieu

Préenbulle ; nous souhaitons que ce courrier soit lu en séance au point 18 de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) municipaux (ales),

Nous venons de prendre connaissance du refus qu'a essuyé le projet pour l'amélioration des conditions de récréation de l'école de Beaulieu et en sommes très déçus.

Depuis maintenant deux ans, nous suivons l'évolution de ce projet et avons à plusieurs reprises montré notre soutien, tant au service des écoles, qu'aux enseignants de l'école sus-mentionnée. Nous sommes d'autant plus déçus que ce projet a été accepté par les divers services impliqués (commission d'architecture, service des écoles) et que la loi l'exige.

En effet, nous trouvons tout à fait pertinent que cette école offre les mêmes conditions à nos enfants lors des récréations que les autres établissements.

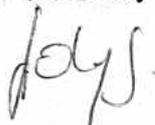
Il va sans dire qu'il est de la responsabilité de chaque famille que de vêtir correctement ses enfants, mais le temps de récréation est, au-delà des conditions météorologiques, un temps précieux qui permet non seulement des jeux en plein air mais également un équilibre entre les leçons. En cas de très mauvais temps, les enseignantes n'envoient pas les enfants à l'extérieur d'où un manque de concentration pour la deuxième partie des leçons.

Une pause où les élèves peuvent bouger et se dépenser sans retenue... Comment douter qu'une pause à l'extérieur du bâtiment n'est pas profitable à l'enseignement en général ? Il nous paraît de ce fait vraiment important que ce réaménagement du préau puisse avoir lieu.

Cela fait bientôt 10 ans que l'école de Beaulieu, dans un cadre exceptionnel, a ouvert ses portes, elle mérite, et nos enfants les premiers, que ce projet retienne une fois encore toute votre attention. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et en espérant vivement que notre démarche sera entendue, nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) municipaux (ales) nos respectueuses salutations.

Pour le comité

Sylvie Joly



Catherine Seilaz

